

Forums pour les consommateurs

Test de dépistage

Par Profil supprimé Posté le 06/10/2016 à 06h45

Bonjour !

Je suis à la recherche de réponse et internet m'en donne plein diverse et variée ...

Je passe un concours (surveillant pénitentiaire) et j'aurai un dépistage de produit illicite à faire.

Je suis consommatrice régulière de cannabis et j'ai prévu d'arrêté dans quelques jours (suite à l'obtention de mon Code de la route).

Donc je voulais savoir, combien de temps le cannabis restes-t-il dans le sang ? et dans l'urine ?
Cordialement.

1 réponse

Moderateur - 17/10/2016 à 16h50

Bonjour,

Pour une consommation régulière, le cannabis peut être dépisté jusqu'à 2 mois après l'arrêt dans les urines.

Pour le sang c'est variable. En général la consommation de cannabis n'est dépistable que quelques heures dans le sang. Cependant les consommateurs réguliers ont stocké des métabolites du cannabis dans leurs graisses qui sont relargués ensuite progressivement dans l'organisme. Certaines études sur le sujet ont, en utilisant des méthodes de dépistage particulièrement poussées, retrouvé des traces de cannabis dans le sang plusieurs semaines après l'arrêt. Mais les résultats d'une personne consommatrice à l'autre n'étaient pas consistants non plus. Il y a des personnes qui éliminent plus rapidement que d'autres ces métabolites. Enfin, une personne pouvait être indétectable un jour et de nouveau légèrement détectable le lendemain.

D'un point de vue plus pragmatique il est possible, parce que cela coûterait trop cher sinon, que l'administration pénitentiaire n'utilise qu'un test qualitatif standard de dépistage. Ces tests sont plus "grossiers" que les tests quantitatifs et indiquent une consommation en fonction de "seuils" conventionnels. Dans ce cas de figure il est à peu près assuré que votre consommation ne pourrait être dépistée que quelques heures dans le sang (mais bien jusqu'à 2 mois dans les urines).

Cordialement,

le modérateur.